



Ouagadougou, le 14 DEC 2023

Communiqué n°2023-000133/MESRSI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS) de l'Université Joseph KI-ZERBO d'étudiants en Master en Evaluation et Gestion des Risques et Impacts Sociaux (EGRIS) au titre de l'année universitaire 2023-2024

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR/SH), au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux, un recrutement d'étudiants en première année de **Master en Evaluation et Gestion des Risques et Impacts Sociaux** pour l'année universitaire 2023-2024. Le projet CEFORGRIS est un Centre interuniversitaire d'enseignement, de formation professionnelle, de recherche et d'expertise en Gestion des risques sociaux, mis en place par l'Université Joseph Ki-Zerbo en partenariat avec l'Université Thomas SANKARA, avec le soutien financier de la Banque mondiale, dans le cadre du programme Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (ACE Impact). La formation, qui dure deux (2) ans, est sanctionnée par le diplôme de Master.

1- Les acquis de la formation

En fin de formation, les apprenants seront capables de :

- maîtriser les fondamentaux en évaluation des risques et impacts sociaux (RIS) ;
- utiliser le cadre juridique, politique et institutionnel de l'évaluation des RIS ;
- maîtriser la typologie des programmes et projets de développement ;
- analyser un système social et économique ;
- maîtriser les outils de l'analyse spatiale et les appliquer dans l'évaluation des RIS ;
- conduire un processus d'évaluation des risques et des impacts sociaux à terme ;
- maîtriser les techniques et les outils de diagnostic et de modélisation des RIS ;
- maîtriser les techniques de rédaction d'un rapport d'étude d'impact environnemental et social ;
- être capable de coordonner la mise en œuvre des programmes et projets de gestion environnementale et sociale ;
- être capable de mobiliser les ressources et les partenaires pour la mise en œuvre d'un programme et projet de gestion environnementale et sociale ;
- être capable de concevoir et de mettre en œuvre un plan de gestion des plaintes ;
- maîtriser l'évaluation et la gestion des impacts sociaux des projets et programmes de développement ;
- maîtriser les processus d'élaboration et de gestion des projets d'expropriation, de réinstallation et de restauration des moyens d'existence ;
- être capable d'identifier et de capitaliser les bonnes pratiques d'évaluation et de gestion des RIS.

2- Public cible

La formation proposée est destinée à plusieurs catégories d'acteurs. Il s'agit entre autres de :

- Consultants en sauvegarde sociale et environnementale ;
- Planificateurs et statisticiens ;
- Gestionnaires de projet ;
- Les humanitaires ;
- Gestionnaires des ressources humaines ;
- Responsables en passation des marchés ;
- Spécialistes en évaluation des projets ;
- Agents de l'administration publique (travailleurs sociaux, évaluateurs et agences, etc) Collectivités territoriales) ;
- Agents de la société civile (ONG et Associations) ;
- Responsables HQSE (Hygiène, Qualité, Sécurité, Environnement) ;
- Ingénieurs préventionnistes.

3- Conditions de candidature

- Pour les étudiants, être titulaire d'au moins la Licence dans les domaines suivants : sociologie, géographie, communication, économie, droit ;
- Pour les professionnels, être titulaire d'au moins une licence dans les disciplines ci-dessus, et disposer d'une expérience professionnelle dans les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les associations de développement, les bureaux d'études, les collectivités territoriales et l'administration publique.

4- Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- une lettre de motivation précisant l'intérêt du candidat pour la formation ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une copie certifiée conforme de l'attestation ou du diplôme du Baccalauréat ;
- une copie certifiée conforme de l'attestation ou du diplôme de la Licence ;
- les copies certifiées conformes des relevés de notes de la Licence (L1, L2 et L3) ;
- une lettre de recommandation écrite par une personne de référence issue du milieu professionnel ou académique ;
- le paiement en ligne des frais de dossier de quinze mille cinq cent francs (15 500F) CFA.

5- Coût de la formation

Les frais d'inscription et de formation au Master sont fixés dans le tableau ci-après :

MASTER 1

Désignation	Étudiants nationaux et ressortissants zone UEMOA	Salariés nationaux et ressortissants zone UEMOA	Étrangers hors UEMOA
Frais de dossier	15500	15500	15500
Frais d'inscription administrative	16500	51500	251500
Frais de formation	1000000	1000000	1000000
Total à payer	1 032 000	1 067 000	1 267 000

MASTER 2

Désignation	Etudiants nationaux et ressortissants zone UEMOA	Salariés nationaux et ressortissants zone UEMOA	Étrangers hors UEMOA
Frais d'inscription administrative	16500	51500	251500
Frais de formation	750000	750000	750000
Total à payer	766 500	801 500	1 001 500

Possibilité de paiement échelonné :

- Master I : 40% avant le début des cours ; 20% en mars 2024 ; 40% en juin 2024
- Master II : 40% avant le début des cours ; 40% en juin 2024 ; 20% avant la soutenance.

6- Dépôt des dossiers

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés sur la plateforme CAMPUSFASO (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **jeudi 14 au samedi 30 décembre 2023**. Aucun dossier physique n'est recevable.
- La proclamation des résultats interviendra le lundi 08 janvier 2024.
- Les cours débuteront le 15 janvier 2024.

NB : le nombre de places est limité à 30.

Pour tout renseignement, prendre attache avec :

Madame Pascaline Z. KANKOUAN / OUEDRAOGO, +226 71147507, ceforgris@ujkz.bf
Dr Seindira MAGNINI, +226 71262826, mseindira@yahoo.fr
Pr Diakarya BARRO, +226 , 70236613, dbarro2@gmail.com
Dr Natéwindé SAWADOGO, +226 78858943, natewinde.sawadogo@yahoo.fr
Site Web : www.cea-ceforgris.org

**P. Le Président et par délégation
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**

Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Diffusion :

- Chargé de communication
- AC
- DAF
- DCMEF
- DAOI
- UFR/SH
- CEA-CEFORGRIS
- Large diffusion